# Le bulletin de l'Orphelinat

Bulletin trimestriel N° 297 - février, mars, avril 2015 - 0,33 €

## SOMMAIRE


P 2/3 - Histoire de la laïcité française
- L'actu en bref
- Le billet

P 4 /5 - Activités des groupes

P 6 - CA du 24 mars 2015
- Notre histoire, Boissy St-Léger
- Invitation à la lecture

P7 - Le salon de l'Agriculture
- A lire

P 8 - Agenda
- Dons des actifs/retraités
- Le portrait


ORPHELINAT NATIONAL
DES CHEMINS DE FER DE FRANCE

# HISTOIRE DE LA LAÏCITÉ FRANÇAISE

La laïcité de la République Française dans le texte constitutionnel en vigueur, c'est-à-dire dans la Constitution de 1958 est affirmée dès le premier article de notre Constitution : « La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale.

L'histoire de la laïcité en France peut être divisée en deux moments. Tout d'abord, la Révolution Française met fin à une monarchie de droit divin, et à l'ordre considéré comme voulu par Dieu. Ensuite, la Constitution Civile du Clergé du 12 juillet 1790 (nationalisation des biens de l'Église) introduit une première rupture. Le Concordat de 1801 se charge d'apporter un premier règlement de ce conflit avec par exemple la création du mariage civil et de l'état civil. C'est le « premier seuil de laïcisation » qui se caractérise par une mise sous tutelle de l'Église par le pouvoir d'Etat. Trois autres éléments fondamentaux de ce premier seuil sont à relever : tout d'abord, la fragmentation institutionnelle où la religion est concurrencée par d'autres institutions (médecine, école) qui s'émancipent de son influence, ensuite la reconnaissance de la légitimité sociale de la religion, qui reste une institution de socialisation et assure un service public reconnu et enfin le pluralisme des cultes reconnus.

Les prémices à la laïcité vont véritablement imprégner la société française au travers de l'éducation. C'est ainsi que la loi du 28 mars 1882 (loi Jules Ferry sur l'instruction publique obligatoire), va poursuivre l'évolution : « Les écoles primaires publiques vaqueront un jour par semaine, le dimanche, pour permettre aux parents de faire donner, s'ils le désirent, à leurs enfants l'instruction religieuse en dehors des édifices scolaires ».

Pour terminer, on arrive à une égalité formelle de cultes, séparés de l'Etat. Tout d'abord, la loi sur les associations du 1er juillet 1901, qui instaure un régime de liberté pour la création d'associations, met également un terme aux congrégations religieuses, qui doivent désormais être autorisées. Surtout elle leur retire leur suprématie dans l'enseignement. Il s'agit ensuite de l'année 1905, année de la loi de séparation des Églises et de l'Etat, qui abolit le Concordat de 1801 et qui met fin au système des « cultes reconnus ». La loi de 1905 dispose ainsi que « la République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes, mais ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte
La laïcité française est l'héritière de la Révolution de 1789, celle des droits de l'homme.

# l'actu en bref...

## Conséquence de la réforme sur notre association

Concernant la réforme ferroviaire, la direction SNCF refuse toujours d'ouvrir des négociations concernant la structuration du Groupe Public Ferroviaire, ainsi que sur l'organisation de la Production. La présentation par le Cabinet Degest lors du CCE du 10 mars, n'a pas fait changer l'entreprise d'avis. Dans le même temps l'entreprise continue sa politique de casse, annonçant des suppressions d'emplois. Le gouvernement en rajoute ; après la suppression de la demi part pour les veuves, l'augmentation de la CSG de 3,8% à 6,6 % pour 400 000 retraités environ. Ils veulent imposé aux retraités le paiement mensuel à échoir de leurs pensions, alors qu'actuellement la pension est versé trimestriellement à échoir.

Ce versement trimestriel est un des acquis des cheminots que Guillaume Pépy a toujours comme objectif de supprimer. Cela nous amènerait à nous retrouver, non plus avec un Régime Spécial, mais comme au Régime Général, perdu en cela certains acquis issus du CNR. Cela aura aussi évidemment des conséquences sur les associations et pour ce qui nous concernent sur l'ONCF. Si aujourd'hui, on ne s'est pas encore penché sur le niveau des conséquences, on peut déjà constater qu'à travers les facilités de circulation, l'entreprise a déjà commencé son travail de destruction. Il est clair que la politique de casse de l'entreprise et du gouvernement, aura des répercussions sur notre association et son rôle en direction de nos pupilles.


Orphelinat National des Chemins de fer de France

Fondé le 8 juillet 1904 "Journal Officiel" des 15-16 Juillet 1904
Déclaration N° 151 200 - But : Aider moralement et matériellement les orphelins de ses adhérents

**Siège social :**
263, Rue de Paris - 93100 Montreuil - CCP 46388 C PARIS
Tél. 01 55 82 86 89 - Fax 01 55 82 86 95 - infocom@oncf.asso.fr

Secrétaire général : Laurent Latouche
Secrétaire général adjoint : Cédric Robert
Bulletin de l'Orphelinat - N° CPPAP1215 G 84134

Directeur de la publication : Laurent Latouche
Responsable de la rédaction : Jacques Fouquet
Conception et maquette : Pascale Lalys
Photographies : Phovoir - Com ONCF
Photogravure-Impression : Rivet Limoges


# billet

Les assassinats de ce début d'année en France, contre la rédaction de Charlie Hebdo, puis l'Hyper Casher porte de Vincennes ; la réplique de Copenhague visant les mêmes cibles, dessinateurs et juifs ; la destruction d'un cimetière juif en Alsace ; des inscriptions à caractère raciste visant la Ministre Christiane Taubira sur un monument commémorant l'esclavage à Nantes, le récent attentat qui endeuille la Tunisie comme la multiplication des actes racistes et islamophobes visant les lieux de culte ainsi que les musées, témoignent d'une dérive préoccupante et grave. L'ONCF et ses militants expriment leur émotion et condamnent ses actes de barbarie. Le risque de voir se multiplier des amalgames est grand et dangereux pour notre démocratie. Il faut stopper cet engrenage de la haine, de la xénophobie, de l'exclusion et de l'injustice sociale. Il faut stopper les dérives de notre espace audiovisuel et de la violence à outrance. L'esprit du débat, la lutte contre l'exclusion, doit renaitre pour faire société commune. La réaction du peuple de France, massive et digne dans son ensemble, dans sa réaction, dans ses réflexes, a démontré, au-delà de l'émotion, la nécessité de se retrouver et de ré-exprimer la liberté, l'égalité, la fraternité pour se réapproprier l'incarnation de notre devise nationale, héritée des révolutions françaises.Les marches ont été pacifistes et rassembleuses. Elles ne sont pas tombées dans le piège du rejet, ni dans celui des tentatives de récupération par certains dirigeants politiques. Si la présence d'un carré d'officiels, intégrant des chefs d'états criminels, a légitimement troublé nombre de citoyens, les marches portaient un autre message. Ces éléments doivent nous donner confiance. Avoir confiance, c'est aussi être conscient de nos capacités à réagir face à des choix néfastes pour notre pays. Après le choc, l'émotion, il faut faire face à l'avenir. Il nous faut débattre, réfléchir ensemble et surtout agir afin de redonner des perspectives envers les jeunes qui subissent de plus en plus la crise économique et sociale. Il nous faut œuvrer pour qu'ils puissent accéder à la connaissance et s'épanouir dans la société. C'est au travers de son projet pédagogique, malgré la disparition d'un ou des deux parents, que l'ONCF donne aux pupilles les moyens de construire eux même leur avenir par l'éducation, le sport et la culture, d'entrer dans la vie active, d'être citoyen à part entière, de vivre pleinement leurs idéaux.

Soutenue par ses 52 000 adhérents, l'ONCF continuera à œuvrer pour le progrès social et la paix.

« *La grande paix humaine est possible* » (Jean Jaurès)

Fabienne Cailleau
Secrétaire adjointe à l'Organisation

# les activités des groupes

## Nevers

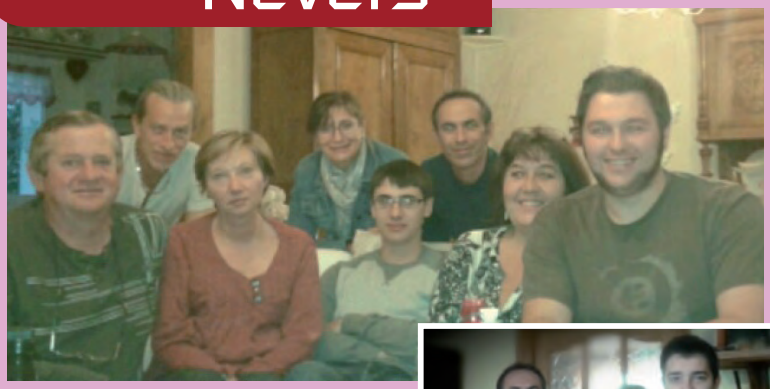

Le groupe ONCF de Nevers a été heureux de rencontrer à l'occasion de leurs 18 ans deux pupilles et leurs familles respectives afin d'avoir un échange sur leurs regards envers notre association mais aussi sur leur avenir. À l'issue de notre rencontre,.nous avons pu leur remettre un chèque et le livre «J'ai 18 ans mes droits» qui nous espérons, les accompagnera dans cette nouvelle étape. Nous tenons à remercier chaque famille pour l'accueil toujours aussi chaleureux.

## Miramas

Le groupe ONCF de Miramas a organisé son loto annuel au bénéfice de nos pupilles. Comme l'année précédente cette manifestation a été rendue complexe suite à de nouvelles règles de sécurité concernant la capacité d'accueil, mais la volonté de tous nos militants bénévoles n'a pas été entamée. Cette soirée c'est déroulée le samedi 31 janvier 2015, à la salle des fêtes de Miramas et le public venu en nombre a salué l'engagement de nos militants, et les différentes activités menées tout au long de l'année pour nos pupilles. Tous impatients de jouer et de gagner les magnifiques lots des 9 parties prévues, cette soirée fut une réussite qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale, comme d'habitude. Des copains de toute la région sont venus, mais surtout des pupilles et leurs familles étaient bien sur présents et ont été touché en voyant l'énergie déployée par tous, pour que cette soirée soit une réussite. Cette soirée est le fruit d'un travail de 3 mois, et cela n'aurait pas été possible sans l'engagement de tous nos militants. La fidélité des joueurs, et l'ovation faite à notre équipe pour la qualité des lots mis en jeu et l'organisation, sont une récompense appréciée par nous tous. Cette initiative nous a permis de reverser au siège le bénéfice de la soirée; Le groupe de Miramas remercie, toutes les personnes qui sont venues jouer et soutenir notre œuvre, tous les amis qui nous ont aidé lors de cette soirée, ainsi que les nombreux donateurs. Au nom de tous nos pupilles, un grand merci à tous, et à l'année prochaine.

## Actu groupes

## Dunkerque

Une nouvelle fois, le groupe de Dunkerque a tenu le mercredi 17 décembre, son stand d'information lors de l'arbre de Noël organisé par le CER de Lille pour les cheminot(e)s du Littoral.
La diffusion des plaquettes, calendriers autocollants de notre orphelinat ainsi que la vente des agendas et des adhésions contribuèrent à la réussite de cette après-midi.

## Versailles

Le Samedi 08 Novembre le Comité Régional de Paris Montparnasse et son groupe de Versailles ont organisé un tournoi de Belote et de Tarot au Restaurant d'Entreprise de Versailles Chantier, en partenariat du CER de PRG.
Pour une première, les équipes se sont livrées à une bataille sans merci dans la bonne humeur et en gardant l'esprit de solidarité.
Une dizaine de personnes (ne souhaitant pas jouer) a pu profiter de cette soirée.
Nous avons dégusté sandwichs, crêpes et gâteaux faits maison par les bénévoles du CR.
Les bénéfices récoltés seront reversés à la solidarité.
Un grand merci à Nathalie Gourves (Responsable Groupe de Versailles), pour l'organisation et le bon déroulement de cette soirée.

# les activités de vl'oncf

## Rennes

### Vente du terrain de Saint-Senoux

Le 16 décembre 2013 le groupe de Rennes a vendu son terrain de St-Senoux. Rappelons la genèse de cet achat. En 1971, le groupe de Rennes, avec l'aval du siège a acheté le terrain de la « belle Etoile en St Senoux ». C'était le seul groupe de France à posséder son propre terrain. Saluons l'initiative des responsables d'alors, qui, pressentant le déclin des fêtes sur Rennes eurent l'heureuse idée d'extérioriser notre fête à St Senoux. Pendant 30 ans, les fêtes fructueuses se sont succédées, rémunératrices pour le bien-être de nos quelque 750 pupilles, mais aussi fructueuses en amitiés. Chaque 1er week-end d'août, les jeunes agents commençant leur carrière à Rennes, et ceux de tous services se côtoyaient au grand dam de notre direction qui n'avait cessé de nous séparer ! déja ! Aujourd'hui, bien sûr, le groupe de Rennes se sent un peu plus orphelin, mais vendre fut une sage décision, l'absence de fêtes, les difficultés d'entretien, l'impossibilité de voir ce terrain constructible contribuèrent à cette sage décision. Une pensée pour tous ces bretons qui de Narbonne, Quimper, Brest, Auray, St Brieuc, Rennes, donnèrent de leur temps pour l'ONCF.

## Fantastic'Arts

« Cette année encore, nous avons eu le plaisir et la chance de participer au festival du film Fantastique de Gérardmer : Fantastic'Arts. Seule petite différence cette année: nous avons séjourné dans les hauteurs de la ville, ce qui nous a permis d'admirer les paysages enneigés des Vosges. Comme de coutume, nous étions muni d'un pass festival, grâce auquel nous avons pu visionner toutes sortes de films: du surnaturel, de l'horreur, du film d'animation, etc. Tous nos remerciements vont bien entendu à Sergio, Pascal et l'Olivier, qui se sont une fois encore - et cette année sûrement plus que les autres - démenés pour nous faire passer le plus agréable des séjours, et ce malgré les péripéties liées à la météo :) Merci également au siège qui nous permet chaque année d'effectuer des activités géniales ! »

## CR Nantes

La traditionnelle Activité Régionale Annuelle Sportive et Culturelle du Comité Régional de Nantes s'est déroulée, comme à l'accoutumée, le 1er Week-end de Septembre et a encore rencontré un franc succès. La soixantaine de participants a pu profiter des sympathiques installations de Landevieille (85)(piscines, jeux divers…) dans une ambiance conviviale, avec un accueil du personnel des plus fantastiques. L'activité de cette année était le « Géocatching », Chasse au trésor avec GPS (il faut vivre avec son temps !) que les jeunes apprécient particulièrement. Arrivés le samedi matin, et après avoir pris place dans leurs superbes mobil homes, les participants se sont restaurés à la façon vendéenne. Zou ! Direction la vallée du lac de Jaunay, pour l'activité sympathique « Géocatching », qui permet en groupes de profiter des beaux paysages, de se dégourdir les jambes en faisant travailler les méninges. Après plus de 2h00 de trouvailles de trésors, et en s'assurant que tout le monde était bien rentré, petit goûter en forêt avec une énorme brioche Vendéenne !

De retour au camping, quoi de mieux que d'aller « piquer une tête » dans les piscines du camping. Se baigner donne faim et il est donc temps d'aller savourer l'Excellente paëlla préparée par les « cuistots ». Tout ce petit monde, repu comme il faut, a pu finir la soirée autour de baby foot, Ping Pong, jeu de palets, avant de profiter d'une nuit bien méritée, après cette journée bien remplie. Le réveil du dimanche se fait sous le soleil et les jeunes n'ont pas résistés à l'appel de la piscine. Notre groupe et reparti après le repas du midi organisé par le CCE, que nous remercions de tout cœur, et avec l'envie de se retrouver au plus vite. Encore une ARASC réussie ! Remercions tous les participants à ce week-end, les militants ONCF pour le côté intendance, le collectif pupille du Comité Régional pour l'organisation et un grand merci encore au CCE, son personnel du siège, du camping pour leur dévouement envers nos pupilles.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre camarade Eric Edard. Nous conservons ce souvenir d'un camarade avide de connaissance et perfectionniste dans la maîtrise des textes réglementaires. Cette détermination lui a permis d'œuvrer avec passion dans son engagement syndical et associatif en étant secrétaire du bureau national de l'ONCF. Nous lui rendons hommage et adressons nos sincères condoléances à sa famille.

# CA du 24 mars 2015

Le conseil d'administration du 24 mars 2015 s'est tenu dans un contexte et une période ou des questions légitimes se posent à chacun d'entre nous.
Deux points importants ont été débattus lors de cette séance à savoir :

- Les assassinats de ce début d'année en France contre la rédaction de Charlie Hebdo, puis l'Hyper Casher porte de Vincennes ; la réplique de Copenhague visant les mêmes cibles, dessinateurs et juifs ; la destruction d'un cimetière juif en Alsace ; des inscriptions à caractère raciste visant la Ministre Christiane Taubira sur un monument commémorant l'esclavage à Nantes, le récent attentat qui endeuille la Tunisie comme la multiplication des actes racistes et islamophobes visant les lieux de culte ainsi que les musées, témoignent d'une dérive préoccupante et grave.

L'esprit du débat, la lutte contre l'exclusion, doit renaître pour faire société commune. Les cheminots, comme tous les salariés ne vivent pas en dehors de la société.
Le deuxième sujet abordé à savoir le projet de structuration de la SNCF qui a été présenté pour consultation au CCE le 10 mars. Le CCE a rendu un avis négatif sur la mise en œuvre de la réforme, la suppression de 10000 emplois d'ici 5 ans, la fermeture probable de 7500 à 15000 km de lignes avec 13 voix contre et 6 abstentions. Les décrets d'applications de la loi du 04 août 2014 ont été promulgués. De façon formelle, la SNCF que nous avons connue n'existe plus et cessera d'exister au 1er juillet 2015, laissant place à une nouvelle structuration :

- 3 EPIC sont créés : EPIC de tête, EPIC Mobilité, EPIC réseau.
- Ces trois EPIC sont regroupés au sein d'un CCGPF (Comité Central de Groupe Public Ferroviaire)
- Ce CCGPF se voit attribuer par la loi d'une part « substantielle » de la dotation afin d'assumer les missions d'activité sociales nationales jusque-là dévolues au CCE.

La Fédération CGT a fait des propositions qui tiennent compte du cadre contraint de la loi, qui permettent de garantir :

- le maintien d'activités sociales et culturelles de proximité,
- la mutualisation des moyens au niveau national qui permettrait au CCE d'offrir aux cheminots, de la culture et des centre de vacances Jeunesse et Famille accessibles à tous, et donc à nos pupilles.

A ce jour, nous n'avons malheureusement pas tous les éléments pour mesurer l'impact de cette réforme sur le monde associatif. Pour autant il est important de mobiliser l'ensemble de nos adhérents pour conserver le fonctionnement actuel et obtenir le maintien de la reconnaissance des 7 sociétés d'agents. En cette période de perte importante de repères, le milieu associatif a un rôle majeur à jouer.
Il nous faut donc porter haut et fort nos revendications auprès de la Direction et des agents pour que cette réforme soit la moins néfaste possible pour le monde associatif et en particulier pour notre œuvre sociale.

# Invitation à la lecture

Marie-Pierre Ianiro, auteur de livres pour enfants, a contacté l'ONCF afin d'effectuer une séance de dédicaces à l'ECT de Paris Montparnasse. Elle compte trois cheminots dans sa famille. Très proche de la cause des enfants dans le monde, elle s'est engagée à faire un geste solidaire pour chaque livre vendu, au profit d'associations œuvrant pour les enfants dans le besoin ou pour la faune sauvage en danger (« Animots Rigolos »). Son dernier ouvrage «L'incroyable Histoire de Robert Dupré» s'est vendu à plus de quinze exemplaires lors des deux jours de dédicaces faites avec les cheminots. Tous les ouvrages ont plu aux collègues et leurs enfants les trouveront à coup sûr à leur goût, au pied du sapin ! Marie-Pierre Ianiro est ouverte à toute proposition de permanence ou même de lecture aux enfants. Toute l'équipe du Comité Régional de Paris-Montparnasse lui adresse ses plus chaleureux remerciements pour son don à l'ONCF. Nous vous invitons à prendre contact rapidement avec elle, soit par son blog, soit directement avec le siège de l'ONCF.

www.auteur-a-toute-heure.eklablog.com

# Notre Histoire

## Projet de Boissy-Saint-Léger

En rappelant ses principes éducatifs, l'ONCF cherche à se distinguer du mutualisme traditionnel. L'ambition de l'ONCF est alors de devenir, comme en 1919 et 1936, l'œuvre d'une corporation entière. D'autant que depuis sa création, la politique sociale de la SNCF s'est largement développée, sans toutefois répondre à toutes les revendications des organisations syndicales. En janvier 1946, le projet d'ouverture d'un nouvel établissement prend forme. Un terrain est acheté à Boissy-saint-léger. Un projet démontrant « à la bourgeoisie que la classe ouvrière organisée dans la CGT est capable de réaliser les plus belles choses par ses propres moyens » La nouvelle place qu'occupe la CGT dans la reconstruction de la France a radicalement changé les relations entre l'état et la centrale syndicale. Consciente de l'effort et du sacrifice des ouvriers et plus particulièrement des salariés pour redresser le pays, la CGT accepte de mettre entre parenthèses ces revendications. La SNCF en même temps cherche à donner un cadre général à sa politique sociale. L'entreprise axe son action dans deux directions. La première concerne les cheminots dans leur environnement professionnel. La seconde intéresse les salariés de la société dans le cadre familiale. De plus l'entreprise souhaite impulser des activités extraprofessionnelles, ces activités sont gérées par un service qui repose essentiellement sur les assistantes sociales. L'ONCF cherche alors à se rapprocher de ce personnel féminin. Au niveau de la direction de l'entreprise une partie des dirigeants est favorable à la fédération. Une aide accrue et une bienveillance nouvelle semble possible.
En 1947, la France est sérieusement ébranlée par le renvoi des ministres communistes du gouvernement. La grogne monte, elle porte essentiellement sur la faiblesse des salaires et la hausse vertigineuse des ravitaillements. En juin les boulangers suivis des cheminots se mettent en grève et le 11 juin le gouvernement accepte une partie des revendications. Ce mouvement social change la nature des relations entre la fédération et la direction de la SNCF, la construction du centre de Boissy Saint Léger est menacée. L'ONCF n'est pas en mesure d'assumer un tel chantier. Le projet est définitivement abonné en novembre 1947.

# Le petit billet d'humeur & d'humour

Il y a des personnes qui marquent nos vies, même si cela ne dure qu'un moment.
Et nous ne sommes plus les mêmes. Le temps n'a pas d'importance
mais certains moments en ont pour toujours.

Fern Bork

## Aller à l'école à Gaza

Ville de tous les dangers, abritant 450 000 habitants dont près de 60% ont moins de 18 ans, elle donne son nom à la bande de Gaza coincée entre Israël et la méditerranée, coincée surtout entre un mur et une barrière militaire sur la mer à 3 milles des côtes. Entre les bombardements, les restrictions et le blocus, la vie à Gaza est particulièrement dure et dangereuse pour sa population. Etre enfant ou adolescent dans ces conditions demande un courage et une audace particulière. Étudier à Gaza est donc de fait pratiquement un engagement pour les familles qui envoient leurs filles et leurs fils à l'école. Pour ces enfants et ces jeunes confrontés à la peur des attaques aériennes, aux incessantes coupures d'électricité qui les obligent le soir trop souvent à travailler à la bougie, au manque de moyens. Ce blocus subit par les gazaouis, concerne aussi les fournitures scolaires. L'apprentissage des matières principales tel que nous le connaissons est quasi impossible. Pourtant, une rage de réussite anime bon nombre d'entre eux, énergie guidée par la soif d'un avenir meilleur. Ces jeunes qui sont nés dans la guerre, font preuve d'un optimisme désarmant, et rêvent d'un avenir meilleur, et de paix. Pour cela, ils se donnent les moyens, malgré l'adversité, de leur ambition par les études. Voltaire n'a-t-il pas dit « plus les hommes seront éclairés plus, ils seront libres ». Le 14 septembre 2014 les écoliers de la bande de Gaza ont pu faire leur rentrée scolaire. Celle-ci avait été retardée par 48 jours de guerre opposant les miliciens du Hamas et l'armée Israélienne. 26 écoles ont été détruites et 232 sérieusement endommagées. Quelque 230 000 écoliers, collégiens et lycéens ont cependant pu faire leur rentrée scolaire dans les établissements publics (parfois pourtant à plus de 50 par classe) auxquels il faut ajouter 200 000 élèves scolarisés dans les écoles de l'ONU. Pour autant Gaza et son territoire vibrent de vie. Hommes, femmes, enfants, confrontés à la violence et à la pénurie, souffrent mais vivent aussi les joies des mariages, les angoisses du chômage, l'ennui des jours sans distraction, la peine du labeur et de l'effort, la détente des palabres... la vie en somme.

### CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Portable : .....

Mail : .....

Changement de situation :

- Retraite : à partir du .....
- Congé parental, congé sans solde, départ volontaire...

À compter du ..... au .....

## à lire...

### Debout-Payé de Gauz Edition Nouvel Attila 17 €

Debout-Payé est le roman familial d'Ossiri, étudiant ivoirien sans papier atterri en France dans les années 1990 pour démarrer une carrière de vigile. C'est l'histoire d'un immigré, de l'enfer qu'il vit pour se loger et pour travailler, et du regard qu'il pose sur notre pays. C'est aussi un chant en l'honneur d'une famille où, de père en fils, on devient vigile à Paris, et plus globalement en l'honneur de la communauté africaine, avec ses travers et sa générosité. Un portrait saisissant de la société française, drôle, riche, sans concession, et un témoignage inédit de ce que voient vraiment les vigiles sous leur carapace.

### L'incroyable histoire de Robert Dupré Auteur Marie-Pierre Laniro 11 €

Robert Dupré est grand, très grand, beau, très beau et toutes les voisines du quartier en sont folles à lier. Mais qui est-il ? Pourquoi a-t-il toujours l'air bronzé, hiver comme été ? Quel âge a-t-il ? Et... que fait-il ? De quoi vit-il ? A-t-il une petite amie ? Ce sont toutes ces questions que se posent les commères du quartier qui se réunissent et qui l'espionnent à longueur de journée. Ce roman jeunesse entraîne les lecteurs dans des aventures pleines de rebondissements... et l'auteur vous propose de faire un petit tour hors du temps... roman jeunesse avec geste solidaire

AGENDA

**Séjour adapté**
Du 05 au 07 juillet 2015

**Séjour découverte Paris**
Du 11 au 18 juillet 2015
Du 08 au 15 août 2015

**Séjours chalet Pierre Sémard**
Du 11 au 18 juillet 2015
Du 18 au 25 juillet 2015
Du 01 au 08 août 2015
Du 15 au 22 août 2015

**Séjours 18-25 ans**
Du 21 au 30 juillet 2015
Du 06 au 15 août 2015
Du 17 au 26 août 2015

# Enfants du monde

Jeune cambodgien

© Fotolia

Dons des sections de retraités, comités régionaux et groupes versés au bénéfice des pupilles.

**1115 € par les sections** : Antibes, Grenoble, Bégles, Versailles, Villenave d'Ornon, Sotteville, Persan-Beaumont, Tarbes, Auch, Laon. **206 € par nos Comités Régionaux :** Nancy, Nantes. **2158 € par nos Groupes :** Bordeaux, Nevers, Laon, Chambéry, Rennes, Nevers, Besançon, Brétigny, Brive, Dole, Montargis, Nantes, Paris-Austerlitz, Angers, Mantes, Orléans, Technicentre Bretagne.
Notre Conseil d'Administration et nos Pupilles adressent à tous leurs remerciements les plus sincères.

## Ludivine Briche - Assistante sociale à la SNCF
## Gérard Cousin - Secrétaire Solidarité pupilles

### ONCF : Ludivine, tu es assistante sociale à la SNCF. Quel est le rôle des AS à la SNCF ?

**Ludivine** : être assistante sociale à la SNCF, nous permet d'accompagner les agents et leur famille, mais également les pensionnés. Nous intervenons au niveau du domicile, nous les accueillons au centre d'action social, pour tout ce qui est question d'ordre du personnel, de la famille, du budget, du quotidien. Pour les pensionnés SNCF, nous les accompagnons plus particulièrement dans le maintien à domicile, notamment face à des difficultés financières, sociales qu'ils peuvent rencontrer. Notre action s'adresse à l'ensemble du personnel.

### ONCF : Tu es membre du collectif pupille, quel est son rôle ?

**Ludivine :** le collectif pupille comme l'ensemble des collectifs sont une aide aux prises de décisions du bureau national. Ils sont tous composés de bénévoles. Ils font partager leur compétence, leur expérience professionnelle, au bénéfice de l'ensemble de nos pupilles de l'ONCF qui reste proche, moderne, active.

Au sein du collectif pupille, nous organisons l'ouverture et la fermeture des dossiers. Nous gérons également le versement des allocations. Nous sommes également forces de proposition pour le bureau national pour les séjours que ce soit au niveau des séjours familles, séjour chalet Pierre Sémard ou à l'étranger pour les séjours 18/25ans.

### ONCF : Gérard Cousin, tu es secrétaire du collectif national pupille, quel est l'apport de Ludivine aux débats au sein de vos réunions ?

**Gérard Cousin :** Ludivine nous apporte beaucoup au sein du collectif pupille du fait de son expérience en tant qu'assistante sociale. Elle est d'une aide précieuse lors des rencontres avec les familles touchées par l'adversité. De par ses compétences acquises à travers sa formation, et de ses missions, elle conseille beaucoup les pupilles pour les différentes aides que pourrait leur accorder l'action sociale SNCF, les différents organismes tels que les conseils régionaux ou généraux, les mairies, les pôles emplois…

### ONCF : Ce n'est pas commun le métier d'assistance sociale « SNCF », qu'est-ce que c'est l'action sociale à la SNCF ?

**GC :** L'action sociale, socle du contrat de social des cheminotes et des cheminots, est née avec le statut, en vue d'assurer aux agents et à leurs familles des prestations à même de maintenir des conditions de vie décentes, profitables à l'employeur bien évidemment. Cette logique tend à disparaître, comme l'esprit de solidarité inscrit dans le statut. C'est pourquoi, l'Action Sociale subit les méfaits des réorganisations et des restructurations, comme l'ensemble des salariés de l'entreprise et leurs missions évoluent au gré des projets, dont le projet « Excellence 2020 ». Les conséquences se matérialisent par des pertes d'emplois, l'augmentation des périmètres d'intervention des personnels de l'action sociale, le manque de formations, une productivité qui déshumanise la fonction par la rentabilisation à tout crin et une réduction du temps de traitement des dossiers et des visites.

Retrouvez tous les portraits en vidéo sur www.oncf.asso.fr ou sur Youtube ONCF